

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 12 (1924)

**Heft:** 200

**Artikel:** Avis important

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-258293>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LE

# Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

## ABONNEMENTS

SUISSE.....	Fr. 5.—
ETRANGER... .	8.—
Le Numéro....	0.25

## DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, Pregny

Compte de Chèques I. 943

## ADMINISTRATION

Mme Marie MICOL, 14, r. Michelini-du-Crest

*Les articles signés n'engagent que leurs auteurs*Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

**SOMMAIRE:** La quinzaine féministe: Etats-Unis; Italie; France; la nationalité de la femme mariée; les femmes et la Conférence Internationale de l'opium; les élections allemandes: E. GD. — De-ci, De là... — Où nous en sommes. — Un Congrès international dont on ne parla pas: A. TREUB-CORNIAZ. — L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses (suite): Elisabeth ZELLWEGER. — A travers les Sociétés féminines. — Feuilleton: Margaret Ethel Macdonald: Jeanne VUILLOMENET.

## Avis important

Nos abonnés trouveront encarté dans ce numéro un bulletin de versement à notre compte de chèques postaux N° I. 943, dont nous les prions instamment de se servir pour le paiement de leur abonnement en 1925, ce mode de faire présentant les plus grands avantages de commodité, tant pour eux que pour notre administration.

Lors de sa dernière réunion, le Comité du Mouvement a examiné à nouveau la question qui se pose périodiquement devant lui; celle de l'élevation du prix de l'abonnement. Et comme précédemment il y a répondu par la négative, en songeant à toutes les bourses qu'une hausse de prix contraindrait peut-être à renoncer à notre journal, au grand dam, non pas seulement de celui-ci, mais des idées qu'il défend et propose. Le prix de l'abonnement pour 1925 est donc fixé à 5 fr.

Mais le Comité a estimé d'autre part qu'il faut que chaque abonné sache que ce prix est inférieur au prix de revient du Mouvement, les frais d'impression, d'expédition, de port, les frais généraux aussi, se rapprochant beaucoup plus, pour un abonnement, de 6 fr. que de 5 fr. par an! C'est pourquoi nous adressons un pressant appel à tous ceux de nos abonnés qui le peuvent pour qu'ils veuillent bien payer leur abonnement au prix de revient, soit 6 fr. Si notre situation financière s'est en effet légèrement améliorée au cours de ces deux dernières années, c'est qu'une notable proportion de nos abonnés ont bien voulu nous verser, les uns 6 fr., d'autres même davantage, compensant ainsi le paiement des abonnements à 5 fr. par un effort de mutualité féministe que nous n'avons pas été les seuls à apprécier, et dont nous tenons à les remercier très vivement ici.

Enfin, nous sera-t-il permis d'attirer l'attention de chacun sur le fait que chaque versement à notre compte de chèques nous est taxé de 5 centimes par l'Administration des Postes, et que la multiplication de ces petits sous par le chiffre global de nos abonnés finit par constituer une somme assez coquette? Aussi disons-nous d'avance notre reconnaissance à ceux qui voudront bien majorer de cinq centimes seulement le montant de leur versement à notre compte de chèques.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

## ANNONCES

12 insert.	24 insert
La case,	Fr. 45.— 80.—
2 cases,	» 80.— 160.—

La case 1 insertion: 5 Fr.

## La Quinzaine Féministe

Etats-Unis. — Italie. — France. — La nationalité de la femme mariée. — Les femmes et la Conférence Internationale de l'opium. — Les élections allemandes (dernière heure).

Les journaux féministes américains nous sont enfin parvenus, nous apportant sur les élections du 4 novembre des précisions plus nombreuses et plus détaillées que celles qu'avaient pu nous transmettre des dépêches d'agences. Aussi, sans scrupule du retard, puisqu'aussi bien c'est cette quinzaine que nous avons obtenu ces renseignements, les communiquons-nous tout chauds à nos lecteurs; d'après *the Woman Citizen*.

D'abord, et ainsi que nous l'avions annoncé, deux femmes ont été nommées gouverneurs d'Etats : Mrs. Ferguson dans le Texas et Mrs. Nellie Ross dans le Wyoming. On a beaucoup parlé de l'élection de la première, qui s'est produite dans des circonstances un peu bizarres : Mrs. Ferguson ayant été élue par les partisans de son mari, lequel s'était fait une notoriété peu enviable comme concussionnaire, comme partisan des « saloons » (cafés-bars) et comme antisuffragiste. D'où opposition passionnée des honnêtes gens à la candidature de Mrs. Ferguson — laquelle une fois élue se révèle très brave femme, féministe de bonne eau, et prohibitioniste fervente, ne tolérant pas une goutte de liqueur à sa table! Que va dire le parti « humide » qui l'a portée à la présidence? Peut-être bien, comme le conclut philosophiquement Mrs. Catt, « le Texas s'est-il immortalisé de la sorte! »

Plus sympathique nous apparaît Mrs. Ross, élue dans le Wyoming, pour succéder à son mari décédé, pas du tout par sentiment — ses partisans ont tenu à l'accentuer! mais par bon sens et jugement, ses électeurs se rendant parfaitement compte de ses capacités. La législation du travail, la protection de l'agriculture, la réduction des impôts, l'extension des caisses d'épargne, ont été les principaux points de son programme. Mère de plusieurs fils, elle a été accompagnée aux urnes le 4 novembre par deux d'entre eux — des jumeaux — qui votaient pour la première fois. Grande et belle femme, d'une physionomie douce et gracieuse, elle porte avec beaucoup de dignité le deuil de son mari.